

Répertoire National des Certifications Professionnelles
Résumé descriptif de la certification

INTITULE DU DIPLOME

Inscrivez l'intitulé tel qu'il est libellé sur le diplôme, le titre ou le certificat

Licence, « éducation et motricité »

filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives »

RESUME DU REFERENTIEL D'EMPLOI OU ELEMENTS DE COMPETENCES ACQUIS

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat et compétences ou capacités attestées

Le titulaire de la licence portant la mention ou spécialité « éducation et motricité » relevant de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires
Il conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Il exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Ce métier s'organise autour de trois grands types de tâches:

1 - Diagnostic et conception des interventions dans les activités

Cela suppose de choisir les pratiques physiques sportives et d'expression et d'établir un projet pédagogique en fonction :

- des objectifs éducatifs ou des programmes établis,
- des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités en sécurité
- de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer...

2 – Intervention directe en face à face pédagogique

Cette activité consiste à conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement et d'apprentissage en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

3 – Communication

- Il maîtrise les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif
- Il dialogue et communique avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation.

SECTEURS D' ACTIVITES OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLE(S) PAR LE DETENTEUR DE CE DIPLÔME, CE TITRE OU CE CERTIFICAT

Le titulaire de la licence portant la mention ou spécialité « éducation et motricité » relevant de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » enseigne les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires.

Codes des fiches ROME les plus proches :

MODALITES D'ACCES A CETTE CERTIFICATION

Descriptif des composantes de la certification

Les principales composantes de la certification s'organisent autour des axes suivants:

- Culture technique, technologique et scientifique propre aux activités physiques, sportives et d'expression
- Connaissances et maîtrise des éléments nécessaires au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (Sciences de la vie ; sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)
- Mobilisation des résultats de la recherche dans les domaines concernés.
- Connaissances techniques et anthropologiques dans le domaine des pratiques physiques sportives et d'expression
- Mobilisation des modèles technologiques construits dans le domaine de ces activités permettant l'observation l'analyse, le diagnostic et la formulation de contenus de formation
- Pratiques des activités physiques, sportives et d'expression mobilisées dans le champ éducatif
- Connaissance d'une langue vivante, des statistiques, de la technologie de l'information, des multimédia...
- Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Connaissance et expérience des spécificités de l'enseignement et des problématiques éducatives
 - Pré professionnalisation dans les secteurs éducatifs concernés
 - Didactique et pédagogie des activités physiques, sportives et d'expression.
- Connaissance et maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des métiers concernés.
- Ethique professionnelle, responsabilité et sécurité.

Les modalités d'évaluation sont celles du contrôle continu et/ou du contrôle ponctuel pour l'obtention d'ECTS (crédits européens) à raison de 30 crédits par semestre, La licence étant attribuée avec 180 crédits ou six semestres.